



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 9 mai 2018

Dengue à La Réunion : Poursuite de l'épidémie dans l'ouest et le sud

Au 7 mai, 356 cas de dengue ont été diagnostiqués par les laboratoires de ville et hospitaliers, soit un total de 2 598 cas confirmés à La Réunion en 2018. L'épidémie continue de progresser dans l'Ouest et le sud et des cas ont été confirmés dans de nouvelles communes de l'île. La mobilisation des autorités sanitaires et des acteurs est importante mais elle ne suffit pas. En effet, chacun doit agir pour limiter l'ampleur de l'épidémie, en se protégeant des piqûres de moustiques, en éliminant et vidant tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son habitation pour empêcher les larves de se développer.

Situation épidémiologique au 7 mai 2018

Après une circulation inhabituelle à bas bruit du virus de la dengue en 2017, y compris durant l'hiver austral, le nombre de cas de dengue est en augmentation depuis le début de l'année 2018. Du 23 au 29 avril (données de la semaine 18 en cours de consolidation), 356 cas de dengue ont été diagnostiqués, portant à 2598 le nombre total de cas autochtones signalés en 2018. Les personnes malades résident principalement dans les régions suivantes :

- **Dans l'ouest :**
Saint-Paul : Gare routière, Etang (74 cas), Bois de Nèfles, La Plaine (45 cas),
Saint-Gilles-les-Bains (36 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (13 cas), La Saline (9 cas)
Le Port (39 cas)
La Possession (26 cas)
Saint-Leu (24 cas)
- **Dans le sud :**
Ravine des Cabris (19 cas)
St-Pierre (20 cas)
Le Tampon (8 cas)
- **Dans le nord :**
Saint-Denis (3 cas)
Sainte-Clotilde (2 cas)
La Montagne (2 cas)

Sur les dernières semaines, des cas ont également été confirmés dans de nouvelles communes : 6 cas à Etang Salé, 6 cas à St Louis, 5 cas à St Joseph, 4 cas à Trois bassins, 3 cas aux Avirons et 2 cas à Ste Marie.

Par ailleurs, ont été signalés 62 cas de dengue hospitalisés depuis le début de l'année 2018.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Une mobilisation collective

Pour limiter l'expansion du virus de la dengue et les conséquences d'une épidémie de grande ampleur (multiplication des formes graves, impacts économiques...), l'ensemble des pouvoirs publics sont aujourd'hui mobilisés.

Les opérations multi-partenariales se poursuivent dans les communes concernées avec pour objectifs de :

- démultiplier les actions de sensibilisation et de prévention auprès de la population,
- réduire les populations de moustiques dans les quartiers concernés.

A cet effet, de nombreux acteurs interviennent dans ces quartiers où une circulation est identifiée. Ces opérations sont coordonnées en sous-préfecture des arrondissements concernés avec plusieurs types d'interventions :

- **Sensibilisation de la population et élimination des lieux de ponte dans les cours et jardins :**
Les intervenants de ces actions sont formés et accompagnés durant quelques jours par les agents de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI pour diffuser des messages de prévention en porte à porte à la population. Après avoir rappelé que la dengue circule dans leur quartier et l'importance de réaliser les gestes de prévention pour limiter la diffusion de la maladie, ils éliminent les gîtes larvaires présents dans les cours et jardins, invitant la population à reproduire ces gestes et à rester vigilante. Pour les encombrants susceptibles de retenir de l'eau, les jours de collectes sont précisés et certaines associations proposent également leur appui aux personnes vulnérables isolées. Ces actions sont réalisées par les associations (comme 3i, ACCC, emplois verts, Glaive...), la Croix Rouge Française, les médiateurs des intercommunalités (TCO, Cycléa, CIVIS, CASUD) ou des communes, les bailleurs sociaux...
- **Actions de nettoyage et débroussaillage :**
Elles sont réalisées par les communes, appuyées par des associations (emplois verts, SPLAR, GLAIVE...). Ces interventions ont pour objectifs d'éliminer les situations propices au développement des moustiques sur la voie publique (éliminations des petits déchets et dépôts sauvages, entretiens des abords des bâtiments publics...) et de faciliter l'intervention des opérations de démoustication.
- **Collecte de déchets par les communes et les intercommunalités :**
Il s'agit notamment d'éliminer les déchets et dépôts « sauvages » sur les voiries, de collecter les encombrants et les véhicules hors d'usage ...
- **Démoustication**
Ces opérations sont réalisées en journée dans les cours et jardins par les équipes de l'ARS OI ou du SDIS et/ou la nuit, par le passage de véhicules de l'ARS OI.

Ces opérations multi-partenariales permettent de réduire les populations de moustiques dans ces quartiers et sont d'autant plus efficaces que si elles s'accompagnent d'une prise de conscience forte de l'ensemble de la population.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Une adhésion encore insuffisante de la population aux gestes de prévention

Aujourd'hui, la mobilisation de la population réunionnaise demeure insuffisante. En effet, il est encore constaté la présence de gîtes larvaires dans plus d'un quart des maisons visitées (jusqu'à plus d'une maison sur deux dans certains quartiers), malgré les messages répétés par les différents acteurs du dispositif. De même, l'usage de répulsif reste faible.

Or, la réalisation des gestes de prévention par tous est indispensable pour lutter contre l'épidémie de dengue. La seule intervention des acteurs institutionnels et associatifs demeure limitée si la population ne réalise pas ces mesures de protection au quotidien.

La Réunion est en épidémie de dengue. Cette maladie peut être grave.

Chacun doit agir pour lutter contre les moustiques :

- **Protégez-vous des piqûres**
- **Éliminez les lieux où les larves se développent et videz tout ce qui peut contenir de l'eau**

Si vous avez une forte fièvre, des douleurs articulaires, des maux de tête, une grande fatigue : consultez immédiatement un médecin

Si nous agissons Ensemble contre les moustiques, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.

Pendant cette période de vacances scolaires, soyons tous vigilants.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

